Raport des 3 obs. que l'academie a reçu de Mr Bonnet Mtre en chirurgie a Limoux

1re obs. sur une fistule a l'anus

un malade avoit depuis 7 ans une fistulle a l'anus compliquée de 7 sinus qui s'ouvroient dans le rectum au dessus du sphincter de 5 au dehors dont deux s'ouvroient du coté de la fesse droitte. 3 a la gauche, deux autres avoient sillonné le perinée penetroient le scrotum ou il y avoit un depot que le malade ouvroit de tems en tems avec un morceau de bois fait en forme de lancette, compliquée de la carie de tout le coxis, enfin de duretées et de callositées, dont la dureté surpassoit celle du cartilage, Mr B. ayant reconnu l'operation necessaire y prepara le malade et y proceda ainsi: l'ayant situé, il incisa le sinus le plus haut, emporta tout le coxis une partie du rebord de l'anus, un tiers du sphincter interne et externe, cinq pouces du grand fessier droit, la fesse gauche ne fut pas si delabrée, il falut cependant continuer les incisions sur le perinée, et emporter les teguments de chaque coté du raphé; ouvrir le scrotum et en emporter des brandes, mettre les testicules a decouvert jusqu'au cordon des vaisseaux spermatiques decouvrir le canal de l'uretre et les deux accelerateurs apres quoi Mr Bonnet pansa mollement le malade le saigna cinq fois, le mit au regime convenable et le 32e jour il fut guerri, excepté qu'il rendoit involontairement ses excremens; mais peu a peu les choses se retablirent et le malade jouit d'une bonne santé

ARC 56
n°54

il y a peu de fistule a l'anus dont les effets se soient étendus dans un si grand espace, aussi malgré la bonne foi que l'on suppose a M.r B. ne n'ont point sans une sorte de repugnance que l'on trouve a la remarque de son observat la conduite qu'il a tenu et aussi étonnante que la maladie elle même car il nous semble qu'il auroit pu se dispenser d'emporter tant de parties, de faire une playe qui seule etoit une maladie considerable et qui pouvoit etre suivie d'accidens facheux, inciser les sinus, emporter le coxis s'il etoit carié, donner une issue facile au pus faire qu'il ne stagnat point, etoit ce qui nous a paru convenable, et ce qui devoit suffire, les duretés qui ne sont qu'accidentelles se seroient fondües, ainsi même en supposant l'ob. vray, au moins la pratique nous a t'elle paru reprehensible, et nous ne croyons point qu'elle puisse etre imitée, ni que l'observation ajoute a l'art

2e observat sur l'extirpation de la glande sereuse mammaire

un homme eut au mois de juin 1774, une fievre putride qui se termina par une douleur fixe au dessous du sein gauche M.r B. sentit dans l'endroit de la douleur des duretés sur lesquelles il fit appliquer des emoliens, mais la douleur persistant et devenant plus vives, M.r B. decouvrit la tumeur l'emporta la tumeur avec son kiste, c'etoit dit l'auteur la glande sereuse qui avoit une figure irreguliere aprochant de celle d'un oeuf de poule aplatie il y avoit de quatre platreuses parsemé de gravier, il y eut peu d'hemoragie le malade fut soulagé promtement et au bout de 15 jours il fut gueri

je ne crois point que M. B. ait fait l'extirpation de la glande sousmammelle, et les raisons sur lesquelles je fonde mes doutes, sont trop bien senties de l'academie pour qu'il soit necessaire de les luy detailler, au reste je serois étonné que cette ob. n'étonneroit point a renouveller cette opperation dans un semblable circonstance, et je ne crois point qu'un praticien éclairé voulut pour des douleurs mêmes aigües, inciser jusqu'à cette glande la separer du sein et des parties environnantes, s'exposer a des hemorragies, a blesser le sein et les parties ~~[illegible]~~ qu'elle touchent, et enfin cette ob. m'a paru au moins douteuse et je crains que M. Bonnet ne s'en soit laissé imposer par l'extirpation d'une substance dont la nature et la situation avoit quelque rapport avec ~~cette glande~~ celles et si mon jugement est approuvé, son observation ne peut être utile

3. ob. sur l'extirpation d'un ganglion

une dame avoit depuis longtems une douleur dans le bras qui augmentoit le soir, et devenoit si vive qu'aux environs d'une heure après minuit elle tomboit dans des convulsions considerables l'on employa pendant 6 ans tous les remedes possibles sans la delivrer d'avantage, M. B. ayant alors été appellé examina le bras et y decouvrit une petite tumeur grosse comme une feve d'haricot qu'il ~~crut~~ croit être produit par le grossissement d'une voisine de la [illegible], et qu'il regarda comme la cause des convulsions qu'elle eprouvoit, il en fit l'extirpation laquelle reussit si bien, que la malade n'a plus éprouvé depuis les accidents qu'elle ressentoit avant

je loue la Conduite de Mr St. Et son ob. sans etre entraîné

du sceau de la plus haute verité, au moins ne m'a point

paru invraisemblable et j'estime qu'il merite d'etre remercié

pour soutenir son zele, et dans l'espoir qu'il nous en

envoyera de plus interessantes

petiteny

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE